

**Workplace Safety and Insurance
Appeals Tribunal**

505 University Avenue 7th Floor
Toronto ON M5G 2P2
Tel: (416) 314-8800
Fax: (416) 326-5164
TTY: (416) 212-7035
Toll-free within Ontario:
1-888-618-8846

Web Site: www.wsiat.on.ca

**Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle
et de l'assurance contre les accidents du travail**

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2
Tél. : (416) 314-8800
Télec. : (416) 326-5164
ATS : (416) 212-7035
Numéro sans frais dans les limites
de l'Ontario : 1-888-618-8846

Site Web : www.wsiat.on.ca



Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Rapport trimestriel de production et d'activité

1^{er} octobre au 31 décembre 2017

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés	2
Sommaire de gestion des dossiers	3
Tableaux de production.....	5

Réduction du nombre de dossiers — Progrès réalisés

En 2017, le Tribunal a porté le nombre de dossiers actifs à 6 035, une réduction de plus de 2 000 dossiers, ou de 26 %, comparativement au début de l'année. Les progrès réalisés à ce titre et la réduction de l'attente avant la première offre de date d'audience au cours de l'année témoignent du travail des décideurs et du personnel, avec l'appui du ministère du Travail et du groupe des représentants.

Tendances positives en 2017 :

- de nouveaux décideurs se sont ajoutés à l'effectif du Tribunal ;
- le nombre de dossiers actifs a diminué ;
- l'attente avant la première offre de date d'audience a diminué ;
- le pourcentage de dossiers fermés en 9, en 12 et en 18 mois s'est amélioré.

À quoi s'attendre en 2018 :

- accent continu sur la production de décisions motivées ;
- ciblage des audiences en région pour réduire et équilibrer l'attente avant les audiences partout en province ;
- examen et actualisation du processus d'appel.

Le Tribunal vous remercie pour votre appui et votre collaboration pendant qu'il s'emploie à réduire les temps de traitement et le règlement des appels.

Pour toute question au sujet des temps de traitement dans un cas particulier, veuillez vous adresser au centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800.

Les représentants sont priés d'éviter les demandes de report et les désistements de dernière minute. Quand il reçoit suffisamment de préavis, le Tribunal peut réattribuer ses ressources décisionnelles à d'autres dossiers et utiliser efficacement le temps de ses décideurs.

À titre d'organisme de décision ontarien et de dernier niveau d'appel du régime de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail, le Tribunal se consacre à la prestation de services décisionnels de qualité et à la production de décisions motivées en s'appuyant sur des processus solides conçus et mis en œuvre en conformité avec les règles de justice naturelle.

Sommaire de gestion des dossiers

À la fin du quatrième trimestre de 2017 (T4-2017), le Tribunal avait 6 035 dossiers actifs, comparativement à 6 536 à la fin de T3-2017.

Intrants

Les intrants se sont chiffrés à 752 au cours de T4-2017 : 628 nouveaux appels interjetés contre des décisions de la Commission et 124 dossiers provenant de la filière des dossiers inactifs. En 2016, les intrants avaient été en moyenne de 937,5 par trimestre.

La moyenne hebdomadaire de dossiers prêts à passer à l'étape de l'audition a été de 54 au cours de T4-2017, alors qu'elle avait été de 72 en 2016. Ces chiffres excluent les dossiers réactivés.

Extrants

Les extrants se sont chiffrés à 1 328 au cours de T4-2017 : 374 dossiers fermés par suite du recours à des procédés de règlement extrajudiciaire des différends (RED) à l'étape préparatoire ; 954 dossiers fermés après audition, dont 920 par décision du Tribunal.

Effectifs de décideurs nommés par décret

Au cours de T4-2017, six nouveaux vice-présidents à temps partiel ont été nommés au Tribunal. À la fin de décembre, l'effectif de décideurs comptait 73 vice-présidents et 28 membres.

Dossiers inactifs

Le Tribunal avait 1 483 dossiers inactifs à la fin de T4-2017, comparativement à 1 634 à la fin de T3-2017.

Décisions rendues en moins de 120 jours

Du début de l'année à la fin de T4-2017, le Tribunal avait rendu 93 % de ses décisions définitives en moins de 120 jours. Les données comparatives annuelles se trouvent aux tableaux de production de la section F.

Temps de traitement

À la fin de T4-2017, le programme de réduction du nombre de dossiers actifs entraînait une réduction des temps de traitement, ce dont témoigne l'intervalle médian avant la première offre de date d'audience.

Pour l'année, de janvier à décembre, l'intervalle médian avant la première offre de date d'audience a été de 16,6 mois. À la fin du dernier trimestre, cet intervalle était de 14,3 mois, comparativement à celui de 18,9 mois enregistré à la fin de T1-2017. Le programme de réduction du nombre de dossiers vise à réduire à 9-10 mois l'attente avant la première offre de date d'audience. Pour 2018, le Tribunal vise à réduire à moins de 12 mois l'attente avant la première offre de date d'audience pour toutes les villes où il tient des audiences.

Le Tribunal consigne aussi le pourcentage de dossiers fermés en moins de neuf mois, de 12 mois et de 18 mois pour permettre au public de suivre l'amélioration des temps

de traitement. À la fin de T4-2017, le Tribunal avait enregistré une modeste amélioration du pourcentage de dossiers fermés pour ces trois intervalles.

Processus d'avis d'appel

Dans le cadre du processus d'avis d'appel, ce sont les parties et les représentants qui doivent faire avancer leurs dossiers en confirmant qu'ils sont prêts à continuer en remplissant un formulaire de confirmation d'appel (formulaire CA) au cours des deux années suivant le dépôt de leur formulaire d'avis d'appel (formulaire AA). La filière des avis d'appel inclut des dossiers « dormants » qui sont suivis dans le cadre du programme de gestion des dossiers. Plusieurs de ces dossiers devraient être fermés pour cause d'abandon au terme de la période d'avis d'appel de deux ans. À la fin de T4-2017, la filière des avis d'appel comptait 1 133 dossiers dormants, celle des dossiers actifs comptait 6 035 dossiers et celle des dossiers inactifs comptait 1 483 dossiers.

Tableaux de production

A. Dossiers actifs en fin de trimestre

Période	Dossiers actifs
Q1-2016	9 301
Q2-2016	8 940
Q3-2016	8 654
Q4-2016	8 164
Q1-2017	7 661
Q2-2017	7 152
Q3-2017	6 536
Q4-2017	6 035

B. Intrants

Période	Intrants
Q1-2016	969
Q2-2016	955
Q3-2016	923
Q4-2016	903
Q1-2017	850
Q2-2017	841
Q3-2017	799
Q4-2017	752

C. Extrants

Période	Extrants	Avant audition	Après audition
Q1-2016	1 217	402	815
Q2-2016	1 323	420	903
Q3-2016	1 204	349	855
Q4-2016	1 324	403	921
Q1-2017	1 372	437	935
Q2-2017	1 387	407	980
Q3-2017	1 377	391	986
Q4-2017	1 328	374	954

D. Dossiers inactifs

Période	Dossiers inactifs
Q1-2016	1 756
Q2-2016	1 784
Q3-2016	1 717
Q4-2016	1 683
Q1-2017	1 694
Q2-2017	1 704
Q3-2017	1 634
Q4-2017	1 483

E. Avis d'appel (Dossiers dormants)

Période	Dossiers dormants	Changement d'un trimestre au suivant
Q1-2016	1 159	- 115
Q2-2016	1 152	- 7
Q3-2016	1 157	5
Q4-2016	1 226	69
Q1-2017	1 207	- 19
Q2-2017	1 170	- 37
Q3-2017	1 208	38
Q4-2017	1 133	- 75

F. Tableaux de production – De 2009 à 2017





